



ACTUALITÉS



Extrait du Télégramme

Visite à notre Doyenne, Mme Thérèse ROLLAND, le 6 juillet dernier, le jour de ses 90 ans. La doyenne a reçu un bouquet de fleurs des mains du maire Bernard MICHEL. Sa fille Yvonne, et son gendre Alain TROADEC, ancien adjoint, étaient également présents.

Heureux anniversaire Mme ROLLAND

AVIS AUX HABITANTS

Recensement



Les filles et les garçons nés en août 2007 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté**.

Les nouveaux habitants

Les **Les nouveaux habitants** sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite également les démarches administratives.



Tonte de pelouse



Le conseil a décidé après discussion d'appliquer l'arrêté N°2012-0244 du 1^{er} mars 2012 portant sur la réglementation des bruits de voisinage. A cet effet, les travaux : activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. Monsieur le Maire et le conseil municipal demandent à chacun de respecter ces horaires pour le confort de ses voisins.

Dératisation

Le passage de l'entreprise de dératisation aura lieu **le lundi 7 août 2023** sur la commune de Saint-Servais. Merci de vous inscrire en Mairie avant cette date.



Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 11 juillet 2023 à la salle Ty Léon, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers.

Syndicat Mixte de Pont An Ilis

- Le rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'eau potable ainsi que le rapport SPANC pour l'année 2022 est présenté aux élus et validé à l'unanimité.

-M. le Maire présente le projet d'une convention tripartite entre Eau du Ponant- Syndicat et les communes membres pour la mise en place d'une convention triennale sur les contrôles et entretien des poteaux de défense contre l'incendie. Le Conseil Municipal donne son accord.

Rentrée scolaire 2023/2024

-Tarif cantine et garderie à la rentrée 2023-2024 :

Au vu des hausses du prestataire Convivio de 9% et après discussion, le conseil municipal décide d'augmenter les tarifs pour la rentrée 2023-2024 de 5% :

Les tarifs pour la rentrée de septembre :

Pour les enfants en maternelle de SAINT-SERVAIS : 3,45 €

Pour les enfants en élémentaire de SAINT-SERVAIS : 3,65 €

Pour les enfants en maternelle extérieurs à la commune : 4,45 €

Pour les enfants en maternelle extérieurs à la commune : 4,65 €

Pour les familles de 3 enfants et plus, les repas à compter du 3^{ème} enfant seront de la moitié du prix normal

1 € supplémentaire le prix de la cantine pour les enfants non-inscrit 48 heures à l'avance.

En cas de maladie d'un enfant, si la personne responsable de la restauration n'est pas prévenue, le 1^{er} jour ne sera pas facturé mais les jours suivants les repas seront facturés.

Le conseil Municipal décide de maintenir le tarif de la garderie du matin à 1.10 € et le soir à 1,90 € de 16h40 à 18h30 et après 18h30 de maintenir le prix de chaque quart d'heure à 2,50 €.

CCPL : Création d'un groupe de travail

Dans le cadre de la mise en place du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'habitat, un inventaire bocager et patrimonial doit être réalisé par chaque commune.

Des groupes de travail sont formés pour aller voir sur le terrain.

Compte-rendu des commissions

-Conseil école

-Commission Espace jeunes

Agenda.

Dates prochains conseils : 21 septembre et 19 octobre.



PRÊTS D'ETE

Les bibliothèques se mettent à l'heure d'été.

Les usagers peuvent emprunter **30** documents pour **8** semaines.

Le choix a été fait de tripler (plutôt que de doubler) les prêts afin de ne pas pénaliser les usagers de Landivisiau dont la bibliothèque sera fermée du 14 juillet au 4 septembre. L'idée est également d'amorcer une réflexion sur les quotas de prêts.

CCPL

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunale, la CCPL a sollicité toutes les communes pour inventorier les talus et les vieux bâtiments susceptibles d'être réhabilités. De ce fait, les élus peuvent passer aux abords de vos habitations pour prendre des photos.

PAROISSE

Les messes des week-ends et du 15 août

- Samedi 5 août à 18h30 Pardon de LOC EGUINER.
- Dimanche 6 août à 10h30 Pardon de LocIldut à SIZUN et messe à LANDIVISIAU et PLOUZEVEDE.
- Samedi 12 août à 18h30 à PLOUNEVENTER.
- Dimanche 13 août à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.
- Lundi 14 août à 18h30 à la Chapelle de Lourdes à LANDIVISIAU.
- Mardi 15 août (Fête de l'Assomption) à 10h30 Pardons de BODILIS et de BERVEN.
- Samedi 19 août à 18h30 Pardon de la Chapelle Sainte Anne à LAMPAUL-GUIMILIAU et messe à PLOUNEVENTER.
- Dimanche 20 août à 10h30 à LANDIVISIAU et PLOUZEVEDE.
- Samedi 26 août à 18h30 à PLOUVORN.
- Dimanche 27 août à 10h30 Pardons de COMMANA et de Sainte Brigitte à SAINT-THEGONNEC et messe à LANDIVISIAU.

LA COUTURE ÇA DÉCHIRE

L'association "La couture ça déchire" s'est créé l'année dernière sur la commune. Nous sommes déjà quelques adhérentes à participer aux cours. Nous nous retrouvons un mardi sur 2 à partir de 20h à la salle des associations. Si vous êtes intéressés pour rejoindre le groupe vous serez les bienvenus !

Contact: Lydie Abgrall: 0667685480.



AMICALE TROUZ AN DOUR

LES INTERCLUBS :

Après un mauvais départ, nos pétanqueurs ont amélioré leurs résultats : 4 prix ont été remportés à Plougar par des joueurs de notre amicale dont le 1^{er} par François Riou, 3 prix remportés à Lampaul dont le 1^{er} par Christian Boucher et 2^{ème} par Jean-Michel Quéré. Espérons qu'il en sera de même lors des prochaines rencontres.

Mardi 25 juillet : Bodilis

Mardi 8 août : Interclubs du Ponant à Plougar

Mardi 29 août : Guimiliau

Mardi 1^{er} août : Plouzévédé

Mardi 22 août : Plougourvest

Mercredi 6 septembre : Plouneventer

Le foyer sera ouvert tous les jeudis après-midi en été. Rendez-vous est donné à tous ceux qui souhaitent participer aux jeux.

COMITÉ DES FÊTES

« Saint-Servais en fête #5 » a été une nouvelle fois un succès ! Toutes les conditions étaient optimales pour ce joli moment. Un grand merci à toutes et à tous d'être venus si nombreux ainsi qu'à toutes les personnes ayant contribué à l'organisation et à la réussite de la fête !



L'assemblée générale du comité se déroulera le 7 octobre à la salle des associations à 19h suivi d'un pot au boulodrome. Si vous souhaitez intégrer l'équipe n'hésitez pas à vous faire connaître.

A très bientôt ! ☺

BULLETIN N°247– SEPTEMBRE 2023 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) **pour le jeudi 17 août 2023 à midi** (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 35.



Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400 / Tel 02.98.68.15.21 / Fax 02.98.68.34.82.
courriel : mairie.saintservais@orange.fr

MEMENTO

<p><i>MAIRIE :</i> 02.98.68.15.21</p> <p>Lundi, mardi, jeudi : 8h00-12h/13h30-17h30 Mercredi, vendredi : 8h-12h Samedi : 9h-12h</p> <p>Mairie.saintservais@orange.fr</p>	<p><i>ALSH :</i> Contact : 06.66.43.46.42 https://alshplounstserstder.iimdofree.com/</p> <p><i>ÉCOLE:</i> Contact : 09.61.20.66.81</p> <p>Garderie : 06.87.29.71.04 Animatrice : tballieux.pro@gmail.com/ 07.89.02.91.20/Instagram : ej_stservais_stderrien</p>	<p><i>BIBLIOTHÈQUE:</i> Mercredi de 17h00 à 18h30 Dimanche de 10h30 à 11h45</p> <p>Tél : 02.98.24.62.18</p> <p><i>Piscine Landivisiau</i> 02 98 68 09 00</p>	<p><i>Urgences :</i> Médecin de garde 15 SAMU Pharmacie de garde 3237</p> <p>Pompiers 18, portable 112</p> <p>Gendarmerie 17</p>	<p><i>Infirmière Libérale:</i> Mme HENNEQUEZ contact : 07.86.05.43.81</p> <p><i>Déchetterie et fourrière animale de Bodilis</i> 02 98 68 99 99</p>
---	--	--	---	--



Retrouvez toutes les informations de la commune sur PanneauPocket, n'hésitez-pas à télécharger l'appli.